AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2261
FR0011505163-FS0689

29 octobre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

VALTECH

(Euronext Paris)

Rectificatif à D&I 214C2241 du 28 octobre 2014

Par courrier reçu le 29 octobre 2014, la société anonyme de droit belge Verlinvest[1] (18 place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a informé l'Autorité des marchés financiers qu'elle détenait au 24 octobre 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société anonyme de droit belge Siegco qu'elle contrôle, 20 164 183 actions VALTECH représentant 161 313 463 droits de vote[2], soit 73,32% du capital et des droits de vote[3] de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Siegco	18 289 183	66,50	146 313 463	66,50
Verlinvest	1 875 000	6,82	15 000 000	6,82
Total Verlinvest	**20 164 183**	**73,32**	**161 313 463**	**73,32**

[1] Contrôlée par le groupe familial des descendants de Guillaume de Poelberch, Gustave de Mevius et Elisabeth de Haas Teichen.
[2] Et non 158 313 463 droits de vote.
[3] Et non 71,95% des droits de vote.
[4] Sur la base d'un capital composé de 27 503 262 actions représentant 220 026 094 droits de vote (post augmentation de capital), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.